



Rapport sommaire

Apprentissage expérientiel et résultats des
diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick



Février 2026

Titre du projet

Apprentissage expérientiel et résultats des diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick

Enquêteurs principaux

Ted McDonald, directeur, DataNB

Équipe de recherche

Sophia Afolabi, analyste de données, DataNB

Pablo Miah, analyste principal de données, DataNB

Remerciements

Le financement de ce projet a été accordé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), dans le cadre d'une entente de recherche quinquennale entre EPFT et DataNB. Les opinions exprimées dans cette étude ne sont pas nécessairement celles d'EPFT ni de ses partenaires.

Comment citer ce produit

S. Afolabi, T. McDonald et P. Miah, Apprentissage expérientiel et résultats des diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick, Fredericton (Nouveau-Brunswick), DataNB, 2026.



[Consulter le rapport complet](#)



Pourquoi cette étude est-elle importante?

L'Université est une étape déterminante dans la vie des étudiants. C'est une période où plusieurs approfondissent leurs intérêts scolaires, gagnent en confiance quant à leurs capacités et prennent des décisions concernant la carrière qu'ils souhaitent poursuivre. À mesure que les étudiants se préparent à entrer sur le marché du travail, les occasions **d'apprentissage expérientiel (AE)** leur permettent de mettre en pratique leurs connaissances en situation réelle, les aidant potentiellement à définir leurs objectifs et à trouver leur voie.

Les gouvernements fédéral et provincial ont grandement investi au Nouveau-Brunswick afin d'accroître les possibilités d'AE pour les étudiants de niveau postsecondaire. Des initiatives comme Avenir NB visent à mettre les étudiants en relation avec des employeurs, à aider les étudiants à acquérir des compétences adaptées au milieu de travail et à faire découvrir aux étudiants des cheminements de carrière au sein de la province. Ces efforts reposent sur la conviction commune que l'apprentissage pratique peut favoriser la réussite scolaire des étudiants tout en leur permettant de développer les réseaux et acquérir l'expérience nécessaire pour réussir une transition sans heurts vers le marché du travail. Ce lien entre apprentissage et préparation au marché du travail est particulièrement important au Nouveau-Brunswick, puisque la croissance économique future de la province dépend en partie de la décision des diplômés de rester dans la province et de contribuer au marché du travail local.

Cependant, malgré l'intérêt croissant pour l'AE, les données probantes sur les modèles de participation et les résultats dans le contexte du Nouveau-Brunswick demeurent limitées. Bien que, selon la recherche, l'AE est associé à des résultats positifs en matière d'emploi,¹⁻³ on en sait moins sur la mesure dans laquelle les occasions d'AE offertes dans les universités du Nouveau-Brunswick influent sur la décision des diplômés de rester dans la province et d'y travailler.

Cette étude contribue à combler cette lacune. En s'appuyant sur des données administratives des quatre universités publiques du Nouveau-Brunswick, les auteurs de l'étude examinent la participation à l'AE entre 2015 et 2022. Ils comparent la participation à l'échelle des différents groupes démographiques et universitaires, et analysent si la participation à l'AE est associée à des taux de maintien plus élevés un an et trois ans après l'obtention d'un diplôme de premier cycle. Les conclusions offrent des perspectives opportunes sur la façon dont l'apprentissage pratique à l'université peut soutenir à la fois la formation des étudiants et les objectifs globaux du Nouveau-Brunswick en matière de main-d'œuvre.



Comment cette étude a-t-elle été réalisée?

Pour réaliser cette étude, nous nous sommes servi des données sur l'AE fournies par l'Université Mount Allison (MTA), l'Université St. Thomas (STU), l'Université de Moncton (U de M) et l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), ainsi que des données sur les étudiants provenant des registres d'université et tirées des renseignements démographiques issus des données sur les citoyens. Au moyen de cet ensemble unique de données administratives liées, nous avons examiné les tendances de participation à l'AE et analysé les résultats en matière de maintien des étudiants ayant pris part à l'AE dans les quatre universités publiques du Nouveau-Brunswick entre 2015 et 2022.

Les étudiants ont été répartis en deux groupes : participants à l'AE et non participants à l'AE, dans la mesure où ils avaient pris part ou à des activités d'AE soutenues par l'université durant leurs études de premier cycle. Pour évaluer le maintien, les auteurs ont examiné si les diplômés continuaient d'avoir droit à l'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick un an et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les résultats ont été analysés selon certaines caractéristiques clés, notamment le sexe, le domaine d'études, l'établissement fréquenté et la catégorie de résidence. Des analyses de régression ont également été utilisées afin d'examiner les facteurs associés à la participation à l'AE, à l'intensité de l'AE et au maintien des diplômés, tout en tenant compte des différences entre les groupes d'étudiants. De plus amples renseignements sont fournis dans [le rapport complet](#).



Limitations

Lors de la lecture des résultats présentés aux pages suivantes, il est important de garder à l'esprit certaines limitations de l'étude. Par exemple, chaque université du Nouveau-Brunswick recueille et consigne les données sur l'AE de façon différente, ce qui signifie que certaines activités d'AE peuvent ne pas être incluses dans notre ensemble de données. Par conséquent, les taux de participation présentés ici sous-estiment probablement le niveau réel de participation à l'AE. Plus précisément, les données de l'U de M reflètent principalement les activités consignées par son Bureau de l'apprentissage expérientiel, qui n'a pas systématiquement recensé les activités d'AE de tous les départements et pourrait donc sous-estimer la participation.

De plus, le suivi de l'AE n'a débuté qu'en 2018, alors que de nombreux étudiants inclus dans cette étude avaient commencé leurs études universitaires avant cette date. Les étudiants ayant participé à l'AE uniquement avant 2018 peuvent donc être considérés comme non participants dans nos données.

Principales conclusions : Possibilités d'AE dans les universités du Nouveau-Brunswick

Entre 2015 et 2022, environ **36 %** des étudiants universitaires ont participé à au moins un programme, un cours ou une activité d'AE.

Comment définissons-nous l'AE?

- ➔ Un cadre qui aide les étudiants à intégrer leurs études universitaires à des expériences authentiques et à une réflexion intentionnelle.
- ➔ L'AE permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances dans de nouveaux contextes et de commencer à comprendre l'incidence concrète qu'elles peuvent avoir sur eux-mêmes, leurs objectifs futurs et les communautés qui les entourent. ⁴



Analyse de la participation à l'AE

Parmi les quatre universités, l'UNB affichait **le taux de participation à l'AE le plus élevé**, où **54 %** de ses étudiants ont pris part à une activité d'AE.

- ↳ L'U de M présentait le taux le plus faible (8 %), ce qui est probablement attribuable à une collecte de données incomplète. Ce taux ne reflète pas la participation réelle.

Les taux de participation à l'AE étaient presque identiques selon les trois catégories de résidence.

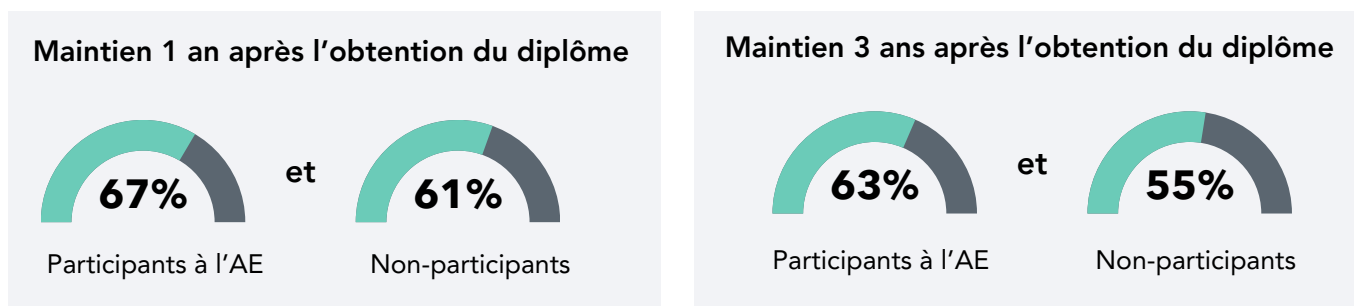
- ↳ Ainsi, **37 %** des étudiants du Nouveau-Brunswick, **36 %** des étudiants d'autres provinces et **36 %** des étudiants étrangers ont tous participé à l'AE.

Types d'AE

Comme pour Avenir NB, nous répartissons l'AE selon quatre catégories : Recherche appliquée, apprentissage intégré au travail, AE intégré aux cours et développement parallèle au programme. L'AE intégré aux cours est le plus répandu, représentant **58 %** de l'ensemble de la participation à l'AE.

L'AE a-t-il une incidence sur le maintien des diplômés?

La réponse courte est **oui** : l'AE est associé à un maintien plus élevé des diplômés.



Remarque : Les résultats reflètent des cohortes de diplômés regroupées.



Il convient de noter que les taux de maintien varient selon l'année d'obtention du diplôme, avec une tendance à l'atténuation de l'écart au cours des dernières années.

Quels diplômés universitaires affichent les taux de maintien les plus élevés?

Les résidents du Nouveau-Brunswick affichaient le taux de maintien le plus élevé après un an : Entre **92 %** et **93 %** sont restés dans la province après l'obtention d'un diplôme universitaire.



Il en a été ainsi tant pour les participants à l'AE que pour les non-participants à l'AE, ce qui reflète l'incidence notable de liens existants avec le Nouveau-Brunswick.

Environ la moitié des étudiants étrangers (**52 %**) étaient toujours au Nouveau-Brunswick un an après l'obtention de leur diplôme, qu'ils aient participé ou non à l'AE.



Autrement dit, la participation à l'AE ne semble pas avoir d'incidence marquée sur le maintien des résidents du Nouveau-Brunswick ou des étudiants étrangers.

Bien que les étudiants venant d'autres provinces affichent les taux de maintien les plus faibles, l'AE pourrait influencer sur leur décision de rester dans la province.



Le maintien après un an (cohortes de 2019-2022) était de **19 %** chez les participants à l'AE, comparativement à **11 %** chez les non-participants à l'AE. Le maintien après trois ans (cohortes de 2019-2021) était de **21 %** chez les participants, par rapport **10 %** chez les non-participants*.

* Remarque : La cohorte la plus récente (2022) présente des taux de maintien plus faibles que les cohortes précédentes.

Analyse approfondie : Qu'est-ce qui caractérise la participation et le maintien?



La participation à l'AE ne se fait pas en vase clos. Le contexte institutionnel, l'origine des étudiants et la structure des programmes façonnent à la fois la participation à l'AE et la décision de demeurer au Nouveau-Brunswick après l'obtention du diplôme.

Reconnaître ces tendances sous-jacentes permet d'interpréter les différences de façon juste et éclairée, notamment entre universités et domaines d'études, comme le montre l'analyse ci-dessous.

Antécédents des étudiants

Les taux de maintien varient considérablement d'une université à l'autre, mais ces différences reflètent en grande partie le profil des étudiants qui les fréquentent, plutôt que l'effet de l'AE en soi.

L'UNB en est un exemple clair : Les participants à l'AE de l'UNB affichaient un taux de maintien après un an de 70 %, comparativement à 49 % chez les non-participants.

À première vue, cela suggère un effet important de l'AE sur le maintien. Toutefois, les deux groupes diffèrent considérablement : **65 %** des participants à l'AE de l'UNB venaient du N-B par rapport à **46 %** des non-participants.

Étant donné que les résidents du N-B présentent déjà des taux de maintien beaucoup plus élevés, la composition de la population étudiante joue un rôle majeur dans ces résultats.

Exigences du programme

La participation à l'AE varie également selon les domaines d'études, mais ces écarts reflètent souvent la structure des programmes plutôt que l'effet direct de l'AE.

L'éducation en est un exemple clair : Bien que seuls **5 %** des participants à l'AE étaient inscrits en éducation, ils représentaient près de **17 %** de toutes les expériences liées à l'AE.

À première vue, cela laisse penser que les étudiants en éducation participent bien plus à l'AE que les étudiants dans d'autres domaines. Toutefois, cette tendance s'explique par les exigences du programme :

Les étudiants en éducation participent à l'AE **15 fois** en moyenne, principalement en raison des attentes liées aux stages et aux travaux pratiques intégrés au programme.

Qui est le plus susceptible de participer à l'AE – et de rester au N-B?

Lorsque tous les facteurs demeurent constants dans une analyse statistique, les étudiants ayant une probabilité considérablement plus élevée de participer à l'AE comprennent :

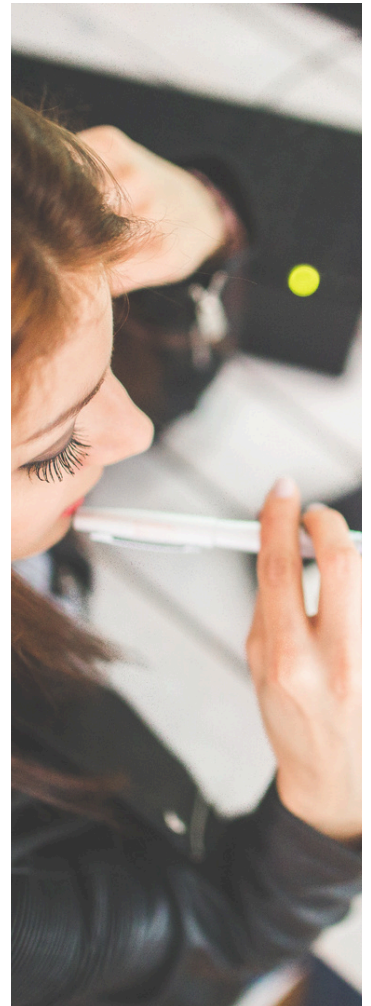
- les étudiants de l'**UNB**;
- les étudiants **étrangers**;
- les étudiants inscrits en **Architecture, génie et services connexes**.



Les étudiants de l'UNB présentent également la probabilité la plus élevée de participer à un AE de forte intensité (c'est-à-dire plus de 500 heures).



Parmi tous les domaines d'études, les étudiants en sciences humaines affichent les probabilités les plus élevées de participer à des AE de courte durée (25 heures ou moins).



La participation à l'AE réduit-elle la probabilité de quitter la province?

- ➔ La participation à l'AE est grandement associée à une **probabilité moindre** de quitter le N-B après l'obtention du diplôme. Les participants à l'AE présentaient des probabilités de quitter la province inférieures de **36 %** et de **29 %** par rapport aux non-participants, respectivement un an et trois ans après l'obtention du diplôme.

L'importance de l'analyse de régression

Alors que les résultats présentés aux pages précédentes reposent sur l'observation d'étudiants réels, ceux présentés ici découlent de modèles de régression, lesquels portent sur des **probabilités**. La régression permet d'estimer l'évolution des probabilités de participer à l'AE ou de demeurer au Nouveau-Brunswick lorsqu'un facteur varie alors que les autres facteurs demeurent constants. Cela est important, car certains résultats (comme un taux de maintien plus élevé d'un groupe donné) peuvent refléter la composition de ce groupe plutôt que l'effet de l'AE seulement. La régression permet de vérifier si une tendance persiste lorsque l'on compare des étudiants comparables à des égards clés.

Conclusions

Dans l'ensemble, cette étude montre un lien clair entre l'AE et un meilleur maintien des diplômés au N-B – en particulier chez les étudiants venant d'autres provinces. Bien que l'effet soit modeste, l'AE semble offrir aux étudiants non locaux une exposition précieuse aux milieux de travail, aux réseaux et aux possibilités de carrière locales, ce qui peut augmenter leurs chances de rester au N-B après l'obtention du diplôme. Pour les résidents du N-B, les taux de maintien sont déjà très élevés, ce qui limite naturellement l'effet additionnel de l'AE.

Par ailleurs, selon les résultats, les tendances en matière de maintien ne dépendent pas uniquement de l'AE. Les antécédents des étudiants et la structure des programmes influent également sur la participation à l'AE et la décision de demeurer dans la province après l'obtention du diplôme, et les conditions générales du marché du travail jouent probablement aussi un rôle important. Ces facteurs contribuent à expliquer pourquoi les résultats varient selon les établissements et les domaines d'études.

Dans de futures versions de ce rapport, nous souhaiterions examiner plus en profondeur si l'AE a un effet plus marqué pour certains groupes au-delà des différences liées aux antécédents des étudiants, ainsi que la façon dont les différents types d'AE influent sur différents étudiants. Des travaux futurs pourraient également explorer la manière dont l'AE interagit avec les possibilités d'emploi, les liens communautaires et d'autres facteurs qui influent sur les décisions des diplômés quant à l'endroit où ils souhaitent bâtir leur vie et mener leur carrière. Ensemble, ces connaissances peuvent contribuer à renforcer les programmes d'AE et à soutenir les efforts plus larges du N-B pour attirer et maintenir les talents.

Références

1. RODRIGUEZ, Carlos, et coll. « La participation des diplômés du collégial et du baccalauréat aux programmes coopératifs », 2016.
2. GALARNEAU, Diane, et coll. « L'apprentissage intégré au travail pendant les études postsecondaires, diplômés de 2015 », 2020.
3. MARTIN, Steve, et Brandon ROULEAU. « Exploration du travail, de l'apprentissage et de l'apprentissage intégré au travail au Canada à partir de l'Étude longitudinale et internationale des adultes », 2020.
4. Avenir NB | Avenir Wabanaki. Qu'est-ce que l'apprentissage expérientiel?, 2025b.



Y a-t-il des questions? Communiquez avec nous

Tél. : 506-447-3363

Adresse de courriel : datanb@unb.ca

Site Web : [Tel: \(506\) 447-3363](http://Tel:(506)447-3363)